

SESSION FORMATION
TERRITOIRES ET VILLES EN TRANSITION
URBANISME ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT

RÉF: **0247-09**

Monter une ZAC

> EN BREF

La ZAC permet à la collectivité de gérer son urbanisation. Elle répond à des impératifs d'ordre technique, juridique, administratif et financier que tout opérateur doit maîtriser afin d'en assurer la sécurité juridique et la réussite.

THÉMATIQUES

Les études préalables, l'étude d'impact. Le financement des équipements publics. La création : compatibilité des documents d'urbanisme, concertation. La réalisation : concessions d'aménagement, régie. L'achèvement. Exemples de ZAC

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Responsables des opérations d'aménagement des collectivités territoriales et EPCI, des organismes d'aménagement (SEM, EPA, EPF...), de logement social (DDT(M)). Agences d'urbanisme, bureaux d'études, architectes, programmistes, géomètres, promoteurs et constructeurs ...

> PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

MAÎTRISER le déroulement d'une ZAC, à toutes les étapes de la procédure,
ESQUISSE un planning, un recensement des compétences techniques nécessaires et COORDONNER le travail des différents partenaires dans la mise en oeuvre d'une ZAC.

> PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 02 au 03 novembre 2023 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 810,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Laetitia SANTONI (SOUS RéSERVE), Avocate associée, FIDAL

CETTE SESSION FAIT PARTIE DE NOS FORMATIONS LONGUES

> NOS FORMATIONS CERTIFIANTES

- Certificat Montage d'opérations d'aménagement (réf. 0252-09)

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JEUDI 02 NOVEMBRE

La création de la ZAC

9h00

Présentation de la session et tour de table

Laetitia SANTONI (sous réserve)

Les démarches pré-opérationnelles:

Les études préalables, études d'impact

La concertation

La compatibilité des documents d'urbanisme

Le financement des équipements publics

- la participation des constructeurs aux coûts de la ZAC

- dans quels cas est-il utile de recourir à la procédure de ZAC ?

Le dossier de création

Initiative, contenu, procédure, effets

La loi sur l'eau

Fin de la journée à 18h00

VENDREDI 03 NOVEMBRE

La réalisation de la ZAC

9h00

Laetitia SANTONI (sous réserve)

Le dossier de réalisation

La régie / Les concessions d'aménagement

Les SPL et SPLA

Les cahiers des charges des cessions de terrain

15h00

Benoît ERNEK (sous réserve), SEMAPA

Céline DELERON (sous réserve), Chef de projets

architecte-urbaniste, SEMAPA

Retour d'expérience :

Présentation et analyse de la ZAC Paris Rive gauche

Commercialisation

Fin de la session à 17h00